UBS
LA MAISON
de Gestion

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération d'UBS LA MAISON de Gestion est approuvée par le Conseil de Surveillance de la société de gestion. Les principes de la politique de rémunération sont examinés périodiquement et adaptés au cadre réglementaire AIFM pour assurer une gestion saine et prudente. La politique de rémunération inclut un descriptif de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés.

Un exemplaire sur papier est mis à disposiiton gratuitement sur demande.